Bourse Muguette-Rodrigue-et-Serge-Bolduc – Volet I

Fonds Muguette-Rodrigue-et-Serge-Bolduc

Description

La bourse Muguette-Rodrigue-et-Serge-Bolduc vise à soutenir des étudiants de 2e cycle inscrits au cheminement « Projet d'intervention – essai » dans la réalisation de leur programme d'études.

Montant de la bourse

Quatre bourses – montant variable selon le montant global disponible dans le cadre de ce concours

La bourse est remise en un seul versement, sur présentation de la preuve de l'inscription à temps plein.

- Cette bourse peut être cumulée à une autre bourse.
- Par la voie d'un nouveau concours, une candidate peut recevoir cette bourse une deuxième année. Elle doit alors satisfaire aux conditions d'admissibilité.

Date limite de réception des candidatures

1er novembre

Conditions d'admissibilité

- Être inscrit à temps plein au programme de maîtrise, cheminement « Projet d'intervention – essai » de l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval;
- Réaliser un projet axé sur le développement des connaissances sur l'intervention en service social;
- Pour toucher la bourse, le projet devra avoir été accepté par la direction du programme au plus tard le 23 décembre de l'année en cours.

Critères d'évaluation

- Le degré d'avancement attesté (acceptation du projet par la direction de programme);
- La qualité du dossier académique de 2e cycle;
- La pertinence du projet démontrée par le (la) candidat(e) pour le développement de l'intervention en service social;
- Le lien démontré avec l'objet du fonds.

Rencontre avec le donateur

Si les boursiers le désirent, le donateur demeure ouvert et intéressé à une ou des rencontres informelles en groupe ou individuellement à la convenance de chacun. Ces rencontres porteront sur quelque sujet que ce soit concernant les motivations du donateur à créer le Fonds Muguette-Rodrigue-et-Serge-Bolduc ou encore l'impact qu'a le projet d'intervention pour le boursier ou pour le mieux-être des bénéficiaires auxquels il s'adresse.

Directives pour soumettre votre candidature

Votre dossier **doit inclure** :

- Le formulaire de candidature version FTSC-C-2018-01;
- Les relevés de notes (officiels ou certifiés par la gestion des études) du 2e cycle;
- La preuve d'inscription à temps plein au présent trimestre;
- Le formulaire d'appui de la directrice ou du directeur de mémoire, d'essai ou de thèse - transmis par votre directeur ou directrice sous pli séparé.

Toute demande qui ne respecte pas les consignes énoncées sera rejetée par le comité scientifique

Votre candidature **doit être expédiée** à :

1. Le **dossier complet** doit être transmis par courriel au tsc@tsc.ulaval.ca, ou déposé (en une seule copie) au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie au plus tard le 1er novembre.

2. La lettre d'appui originale et le(s) relevé(s) de notes doivent être déposés en format papier au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie au plus tard le 1er novembre.